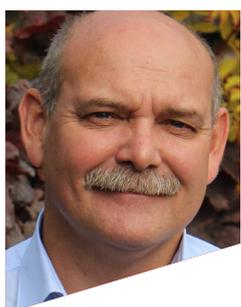


Mai 2021
Communiqué
de presse



Un bilan positif malgré la crise et une feuille de route 2021 confirmée par le plan de relance



Claude FREYD
Président

Dans un contexte économique difficile, le CETIAT a su s'adapter aux contraintes imposées par la crise et répondre aux attentes de ses ressortissants et de ses clients tout en préservant son capital humain. Dans les faits, cela s'est traduit par une baisse du chiffre d'affaires de 6 % largement atténuée par la diversité de ses activités et de ses entreprises clientes. Pour 2021 le CETIAT voit son rôle de centre technique renforcé grâce au plan de relance de l'État qui valide les grandes thématiques de son Contrat d'Objectifs et de Performance. Il prévoit de conduire de nombreux projets en lien avec la transition énergétique, la décarbonation de l'industrie, l'industrie du futur... et de poursuivre ses investissements.



Bernard BRANDON
Directeur général

L'heure est au bilan pour le CETIAT – centre technique des industries aéronautiques et thermiques – basé à Villeurbanne dans le Rhône (69) et il est somme toute assez positif.

Si la crise sanitaire a bouleversé l'ordre établi, elle a également révélé la capacité de résilience du centre technique. En effet, la relative bonne performance du CETIAT à l'image de celle de sa branche industrielle, s'illustre par un quasi-maintien de son activité par rapport à 2019.

Cette agilité a permis de limiter les pertes, se traduisant par – 6 % (12,5 M€ en 2020 contre 13,3 M€ en 2019) pour le chiffre d'affaires global et de – 10 % pour les actions marchandes.

En outre, le chiffre d'affaires 2020 a connu deux évolutions importantes : d'une part, la Taxe Fiscale Affectée (TFA) a eu une croissance de 6 % s'expliquant par la suppression du plafonnement qui était encore de rigueur en 2019 et d'autre part, le fait que l'industrie s'est maintenue en 2020 en affichant une activité proche de 2019. À souligner que le CETIAT propose une offre de services diversifiée et qu'il s'adresse directement ou indirectement à des marchés de biens d'équipements durables aujourd'hui essentiels pour répondre aux enjeux de la transition écologique dans de nombreux secteurs d'activité ; deux spécificités qui lui ont permis de résister et d'agir.



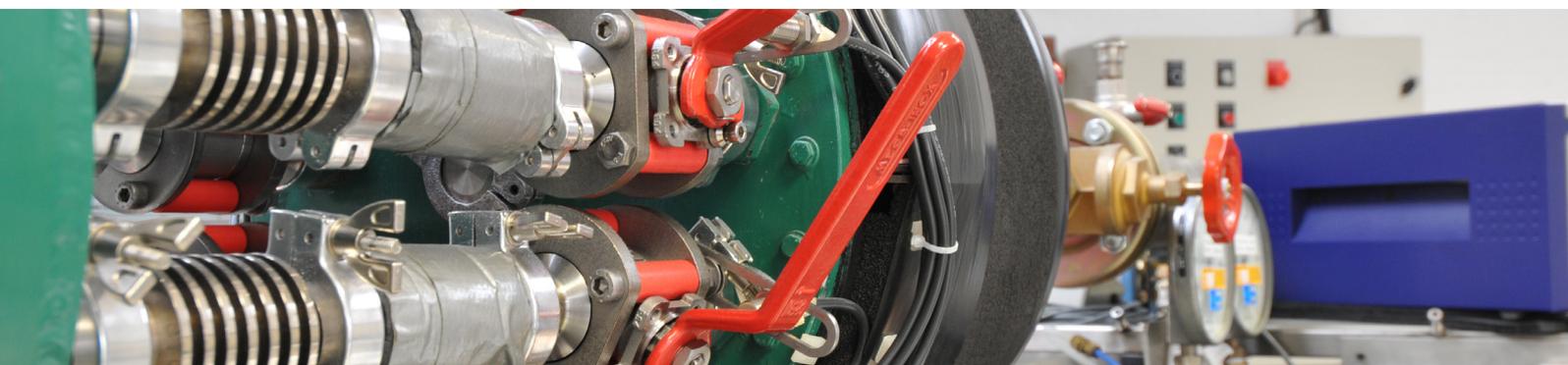
« Autant nous avons vécu une baisse importante d'activités en mars et avril 2020, autant la deuxième partie de l'année a vu une forte accélération de celle-ci pour rattraper le temps perdu. Comme nous avons pu adapter nos méthodes de travail à la situation, nous n'avons pas eu d'impact lors du deuxième confinement. » explique Bernard Brandon, directeur général du CETIAT.

Enfin la mobilisation des équipes et les décisions de gestion prises au sein du Conseil d'Administration du CETIAT ont permis de maintenir en permanence l'activité, avec une mise en œuvre plus importante du télétravail.

Indépendamment de la pandémie, plusieurs faits ont marqué l'année 2020. En premier lieu, la mise en œuvre du nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance 2020-2023 (COP), élaboré par le CETIAT et UNICLIMA (le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques) et signé en février 2020 avec l'État. Le COP du CETIAT rejoint pleinement les ambitions du plan France Relance mis en place par le gouvernement en septembre dernier. Il répond aux thématiques prioritaires : la transition énergétique et écologique, le bien-être et la santé avec la maîtrise de la qualité de l'air, l'industrie du futur, l'évaluation des performances et la métrologie de l'énergie. Il est également en phase avec les tendances fortes de l'année que sont l'accélération de la décarbonation de l'industrie, le lancement sur le plan européen et national du Plan Hydrogène et la publication des premiers éléments de la réglementation environnementale du bâtiment RE2020.

Aussi, l'un des points importants d'évolution a été la **mise en place de la nouvelle gestion des Actions Collectives**, inscrite dans le COP et démarrée en 2020, qui définit un mode de relation différent avec la profession. Celle-ci se voit plus fortement impliquée car elle participe à la construction de projets pluriannuels offrant une vision à moyen terme. Le budget des actions collectives reste très proche de 2019 avec 4,2M€. Cela montre que le secteur industriel a bien résisté à la crise.

Autre fait marquant et non des moindres, **le CETIAT a renforcé sa gouvernance fin 2020** avec l'arrivée de Claude Freyd à la présidence, succédant ainsi à Laurent Mouchet, ainsi que de deux vice-présidents à savoir Didier Bondil et Yves Fanton d'Andon.



Décryptage 2020 en quelques chiffres clés

Des pertes limitées pour le CETIAT qui s'est illustré par son agilité et la capacité d'adaptation de ses équipes

Globalement le centre technique s'en est mieux sorti que la moyenne des entreprises ce qui constitue une bonne nouvelle notamment pour la profession. La crise sanitaire aurait pu faire craindre une baisse drastique des moyens financiers du CETIAT à savoir une baisse des activités marchandes et une baisse de la TFA en raison d'une chute de l'activité des industriels ressortissants. Or, non seulement les chiffres de l'industrie ont été finalement en faible régression par rapport en 2019, mais la Taxe Fiscale Affectée a peu diminué et les prévisions de baisse des prestations marchandes n'ont pas été aussi importantes que prévues.

« *Le modèle économique des centres techniques résistent car les industriels ont besoin d'une structure qui les accompagne de la conception à la mise sur le marché de leurs produits, et qui soit à leurs côtés dans l'innovation.* » énonce Claude Freyd, président du CETIAT.

Globalement les activités ont vu leur chiffre d'affaires baisser, certaines plus fortement que d'autres. Ce fut le cas de la formation, qui a perdu 50 % de son activité, ce qui s'explique par l'annulation des sessions qui requièrent une présence physique pour des manipulations sur les plateformes dédiées. Mais depuis le début de l'année 2021, le taux de commandes en formation a fortement augmenté, ce qui démontre la volonté des industriels de rattraper le temps perdu.

Les études ont aussi été grandement impactées avec une baisse de 17 % due en grande partie au report de commandes au sein des entreprises.

Les essais et étalonnages ont, quant à eux, affichés une légère baisse de 5 % par rapport à 2019. Globalement les activités des laboratoires ont résisté en grande partie grâce au maintien de l'activité sur site ; un fait important pour le centre technique qui tenait avant tout à rester aux côtés des industriels ressortissants et clients.

Côté investissement, le budget initial 2020 prévoyait 800 k€ et seuls 499 k€ ont été réalisés.

Toutefois, suite au confinement, le centre technique avait revu le montant à hauteur de 300 k€ qu'il a finalement dépassé. La plus grande partie des investissements non réalisés concernaient la réfection d'une partie des bâtiments du centre technique, reportée en 2021. Les investissements ont été principalement réalisés sur des équipements pour la métrologie (débitmétrie liquide, hygrométrie) et sur d'autres plateformes. Concrètement, hormis la réfection du bâtiment, les investissements ont été maintenus, démontrant la volonté du CETIAT d'être performant sur le plan technologique et technique pour accompagner ses ressortissants et clients dans leur stratégie d'innovation.

En bref

12,5 M€ de CA, - 6 % par rapport à 2019 ;

- **10 %** sur les actions marchandes, une baisse moins importante que prévue ;

- **50 %** de l'activité formation en raison du confinement ;

- **17 %** pour les études liées à des décisions retardées dans les entreprises et qui se concrétisent en 2021 ;

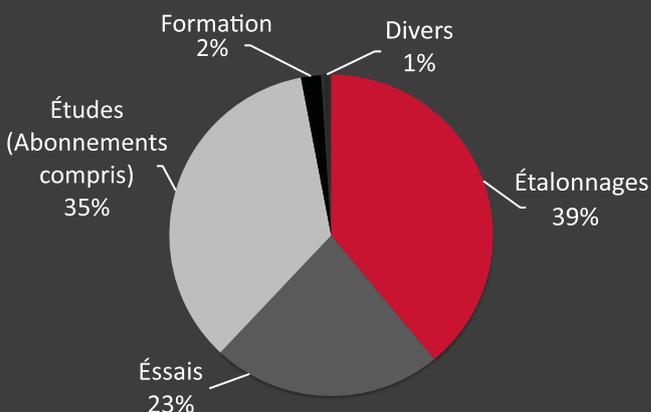
- **5 %** pour les essais et les étalonnages grâce au maintien d'activité des laboratoires ;

499 k€ consacrés aux investissements.

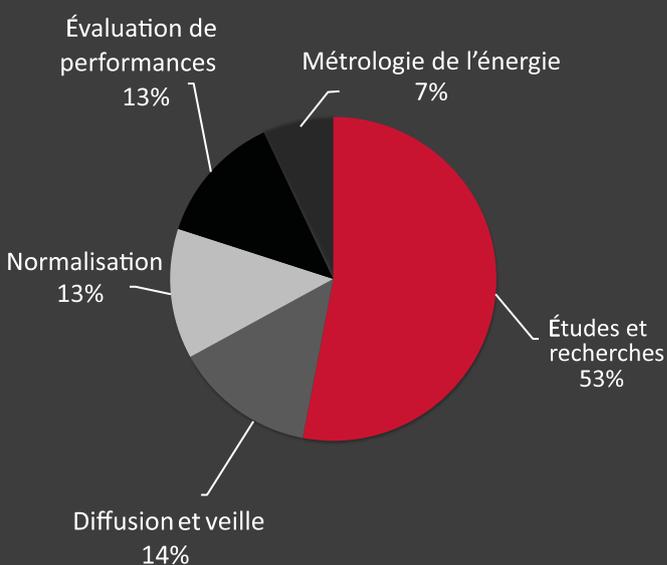
Sur le plan interne, le renouvellement du personnel, suite notamment à des départs en retraite, a permis au CETIAT de compenser les départs avec les arrivées de nouveaux collaborateurs et d'enrichir les compétences opérationnelles pour répondre aux attentes des industriels de l'aérotechnique et de la thermique.

CHIFFRES CLÉS 2020

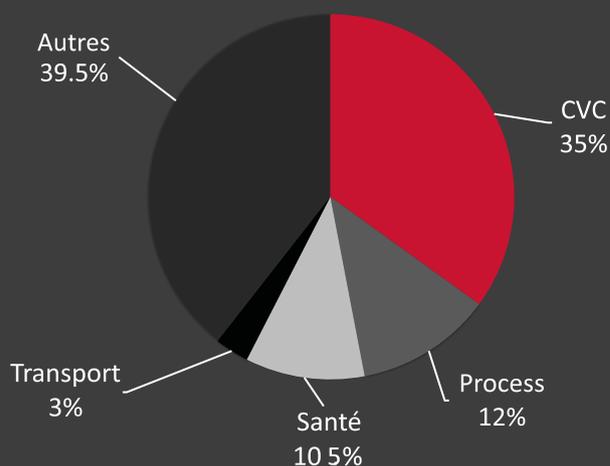
Répartition du CA des prestations



Actions collectives



Répartition des marchés



Chiffre d'affaires

12,5 M€

- 6 % par rapport à 2019
Un CA réparti à 34 % pour les actions collectives et 66 % pour l'accompagnement individualisé des industriels

La structure du CETIAT

136

collaborateurs dont

62	ingénieurs et cadres
58	techniciens
10	administratifs
6	ouvriers

Les moyens

50 plateformes d'essais

7 laboratoires d'étalonnage dont **3** références nationales

10 000 m² de laboratoires (outils de simulation thermique, mécanique des fluides, acoustique, électromagnétisme)

Investissements

499 k€

d'investissements avec la répartition suivante :

207 k€	pour les moyens d'essais
17 k€	pour les infrastructures techniques
96 k€	pour le matériel de mesures
8 k€	pour les bâtiments
71 k€	pour la sécurité

Diffusion des connaissances

24 publications (notes techniques, guides pratiques)

14 bulletins de veille

3 869 heures de formation
pour 198 stagiaires

27 stages réalisés sur 77 proposés dont 7 nouveautés

2 formations PROREFEI avec 19 sessions

Un congrès 100% virtuel pour 144 participants
(+8% par rapport à 2019) issus de 58 sociétés

À l'international

10 % de prestations réalisées à l'international
107 entreprises étrangères clientes (USA, Allemagne, Italie, Espagne,
Turquie, Émirats Arabes Unis, Norvège, Arabie saoudite,...)

Près de 40 partenaires étrangers issus de 30 pays

Relations industrielles

341 ressortissants

1 032 clients en 2020

1 927 contrats

Plus de 20 secteurs industriels clients



2021 : Le CETIAT poursuit ses projets et accompagnera les évolutions de la profession pour répondre aux enjeux sociétaux

Pour 2021, le CETIAT prévoit un chiffre d'affaires de 13,4 M€ quasiment similaire à celui de 2019, avec le maintien d'un volume important d'actions collectives – progression de 9 %, avec une prévision de 4,4 M€ de chiffre d'affaires – et une progression des prestations marchandes avec un budget prévisionnel de 9,2 M€ (contre 8,5 M€ en 2020).

Après une année 2020 chahutée obligeant le CETIAT, ainsi que la profession toute entière, à s'adapter et à rebondir, 2021 sera plus particulièrement tournée vers la réponse aux enjeux sociétaux que sont le bâtiment décarboné et sain et la décarbonation de l'industrie.

Concernant l'enjeu Bâtiment, cela se traduit par l'accompagnement des industriels :

- dans le développement des équipements à impact carbone réduit. En complément des travaux sur l'amélioration des performances énergétiques, il s'agit de prendre en compte dans la conception et l'exploitation des matériels, l'évolution des combustibles vers des solutions bas carbone (biométhane, biofiouls, hydrogène ...) et le développement de fluides frigorigènes à faible impact sur le réchauffement climatique ;
- dans le développement d'équipements et systèmes de génie climatique permettant d'améliorer les conditions de confort thermique et d'assurer la maîtrise de la qualité d'air dans les bâtiments.

Concernant l'enjeu Industrie, le CETIAT accompagne les industriels concepteurs et constructeurs de systèmes aérauliques et thermiques ainsi que les sites industriels qui mettent en œuvre ces équipements, vers des procédés industriels bas carbone. Il s'appuie très fortement sur sa filiale Alliance ALLICE pour laquelle il est associé avec d'autres Centres Techniques Industriels.

Le CETIAT a développé, depuis de nombreuses années, une expertise de simulation numérique et de modélisation qui constituent des outils exploitables pour l'ensemble des actions de conception, de développement et d'exploitation des équipements et systèmes aérauliques et thermiques.

Enfin, le CETIAT aura contribué à l'élaboration d'un appel à manifestation d'intérêt pour le développement de l'industrialisation d'équipements et systèmes aérauliques et thermiques pour un bâtiment décarboné et sain. Cet appel à manifestation d'intérêt a été lancé officiellement, avec le Comité Stratégique de Filière Nouveaux Systèmes Énergétiques, le 16 avril 2021.

À propos du CETIAT

Créé en 1960, le CETIAT a pour objectif de participer à l'innovation des secteurs industriels, en anticipant les évolutions et les besoins de ces derniers. Doté d'une véritable mission d'intérêt général, le CETIAT est un organisme d'études, d'essais, d'étalonnages et de formation, qui joue aujourd'hui un rôle capital pour renforcer la compétitivité du secteur industriel français. Il a développé, au cours des années, des outils de pointe pour les essais, des diagnostics pertinents, des mesures fiables, des expertises innovantes, pour déterminer avec précision, les performances aérauliques, thermiques et acoustiques des matériels ou installations. Le CETIAT est par ailleurs certifié selon la norme ISO 9001: 2015 pour l'ensemble de ses prestations.

Contacts presse :

Plus2sens



Mégane KLEVEZOU – megane@plus2sens.com – Tél : 06 32 61 78 96
Laurence NICOLAS – laurence@plus2sens.com – Tél : 06 64 50 59 50